



# Retraite - la suite : Les femmes, les grandes perdantes et le cadeau à BlackRock

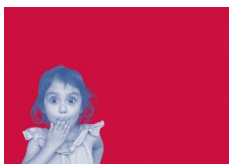
08/01/2020

L'UGICT HPE vous présente ses meilleurs vœux pour cette **nouvelle année 2020**...en premier lieu la santé ... et en particulier, la santé au travail.

---

Le Sommaire

## Réforme des retraites : Les Femmes, les grandes perdantes



Cette réforme va tirer les droits de l'ensemble des salariés vers le bas, mais...

[<la suite>](#)

## Retraites des cadres supérieurs : coût et conséquences du cadeau de Macron à BlackRock



Voilà qui est de nature à créer un marché juteux pour les fonds d'épargne retraite qui lorgnent sur l'épargne des français et ...

[<la suite>](#)

## Réforme des retraites : Les Femmes, les grandes perdantes



Cette réforme va tirer les droits de l'ensemble des salariés vers le bas, mais elle sera particulièrement défavorable aux femmes pour plusieurs raisons.

Edouard Philippe l'a dit : *les femmes seront les grandes gagnantes de la réforme des retraites. Aucun chiffre, aucune simulation pour le démontrer. Ayez confiance...*

### La situation est déjà très dégradée

#### Les femmes sont aujourd'hui payées 26% de moins que les hommes du fait:

- Du plancher collant : Les temps partiels (30% des femmes y sont enfermées) et la précarité
- Du plafond de verre : les femmes ont peu ou pas de déroulement de carrière
- Des parois de verre : la moindre rémunération des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées (tertiaire, éducation, social, santé...)
- De la part variable de la rémunération, c'est ce qui explique que les inégalités soient encore plus importantes chez les cadres

#### On retrouve évidemment ces inégalités à la retraite :

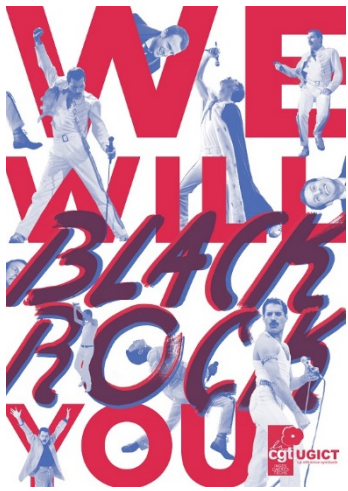
- La pension de droit direct des femmes est inférieure de 42 % à celle des hommes, cet écart est ramené à 29% une fois intégrée la pension de réversion et les droits familiaux
- Les femmes partent en retraite en moyenne un an plus tard que les hommes,> 1 sur 5 attend 67 ans, l'âge d'annulation de la décote (un homme sur 12)
- Elles subissent malgré tout plus souvent la décote, du fait de carrières plus courtes,
- 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent moins de 1000 € de pension brute (909 € nets).

**Cette situation continue à se dégrader du fait des réformes passées.**

Voir le décryptage de l'**UGICT** en pièce jointe

[<Revenir au sommaire>](#)

## Retraites des cadres supérieurs : coût et conséquences du cadeau de Macron à BlackRock



Voilà qui est de nature à créer un marché juteux pour les fonds d'épargne retraite qui lorgnent sur l'épargne des français et coûtera très cher à nos systèmes de retraite solidaires.

Le premier ministre a confirmé les orientations du rapport Delevoye concernant la retraite des cadres supérieurs...

- Alors qu'aujourd'hui ils cotisent sur l'ensemble de leur salaire jusqu'à **8 plafonds** de la sécurité sociale (soit 27 016 € brut/mensuels), ils ne cotiseraient plus que jusqu'à **3 fois** le plafond de la sécurité sociale.
- Les cotisations de solidarité, d'un montant total de 9,94 % (2,30 % à la Sécurité sociale + 7,64 % à l'AGIRC-ARRCO) seraient ramenées à 2,8 %.
- Ceci fait suite à la réforme de l'épargne retraite de la loi Pacte, qui organise la transférabilité des produits d'épargne retraite, renforce leur défiscalisation et assouplit les modalités de versement.

Voilà qui est de nature à créer un marché juteux pour les fonds d'épargne retraite qui lorgnent sur l'épargne des français et coûtera très cher à nos systèmes de retraite solidaires.

- Les cadres sup' seraient renvoyés vers l'épargne retraite et la capitalisation pour tenter de maintenir leur niveau de vie.
- Ils ne cotiseraient plus sur la totalité de leur salaire dans notre système solidaire.
- Leur épargne retraite sera défiscalisée, mais **ils n'auraient aucune garantie de la récupérer**, les assureurs transférant sur les épargnants le risque de volatilité des marchés financiers.

Les services de l'AGIRC-ARRCO ont établi un chiffrage de la **perte de ressource pour les retraites par répartition**. L'étude démontre que le manque à gagner en terme

de cotisations serait de près de 4,8 milliards en moyenne annuelle, soit en cumulé de **2025 à 2040** de plus de **71 milliards d'euros**. Ceci s'ajoutera au manque à gagner pour les finances publiques résultant de la défiscalisation de l'épargne, évaluée de façon minimaliste dans l'exposé des motifs de la loi PACTE à 1,2 milliards par an. Le déficit global pour la solidarité serait donc de 6 milliards par an et 90 milliards en cumulé jusqu'à 2040.

Contrairement au discours populiste entretenu par le gouvernement, sortir 10 % des cadres du système par répartition est tout **sauf une mesure de justice sociale**. C'est un cadeau aux entreprises, qui en 15 ans feront une économie de 43 milliards sur la part dite patronale des cotisations et à la finance. Le tout sera cher payé par l'ensemble des salariés.

[<Revenir au sommaire>](#)

Dans ce contexte l'**UGICT** appelle ses militants, mais aussi **toutes celles et ceux convaincus** de la nécessité de défendre notre système de retraite solidaire et par répartition, à faire du **jeudi 9 janvier 2020** et du **samedi 11 janvier 2020**, une **grande journée** de grèves et de manifestations.

## Vos contacts UGICT chez HPE



Eric  
GAUDE

HPE CCF

Marie-Florence  
BESNEHARD

HPE F

Frédéric  
SEYNHAEVE

HPE F

Nathalie  
AMBROGIO

HPE F

Philippe  
GRELLIER

HPE F

**Vous pouvez compter sur l'UGICT pour obtenir une juste reconnaissance de votre travail.**

---

**Professionnellement engagés**

**Socialement responsables**

**N'hésitez pas à diffuser autour de vous !**

Vous vous posez des questions ?

Vos représentants du personnel UGICT sont là pour vous !

*Pour tout ce qui concerne l'abonnement à notre lettre d'information électronique ou pour nous contacter,*

*une seule adresse :* [contact@ugicthpe.com](mailto:contact@ugicthpe.com)